Bulletin d'inscription

le cnam ich ouest

SÉMINAIRE 2024

Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Organisme/entreprise _____
Adresse _____
_____
CP _____ Ville _____
Tél. _____ Email _____

Inscription au séminaire

☐ Participera **à l'ensemble du séminaire** de l'ICH Ouest (28 et 29 novembre 2024)

☐ Participera uniquement à la première journée (28 novembre 2024) :
"Journée d'actualités"

☐ Participera uniquement à la deuxième journée (29 novembre 2024) :
"Le bâtiment dégradé et sa réhabilitation : de l'encadrement à l'incitation !"

Modalités de règlement (uniquement pour le séminaire)

DROITS D'INSCRIPTION TARIF NORMAL

400 euros* par participant et par journée ____ journée(s) x 400 euros* = _____ euros

700 euros* par participant pour les 2 journées ____ forfait(s) x 700 euros* = _____ euros

DROITS D'INSCRIPTION TARIF PRÉFÉRENTIEL
(réservé aux élèves inscrits aux cours de l'ICH Ouest pour l'année 2024-2025, aux diplômés ICH, aux médiateurs de la Cami, aux membres de la RICS sur présentation d'un justificatif)

190 euros* par participant et par journée ____ journée(s) x 190 euros* = _____ euros

350 euros* par participant pour les 2 journées ____ forfait(s) x 350 euros* = _____ euros

* montant forfaitaire exonéré de TVA - **déjeuner inclus**

Montant total _____ euros

☐ Vous trouverez ci-joint un chèque ou un avis de virement d'un montant de _____ euros couvrant l'ensemble des frais du séminaire. Le chèque est à libeller à l'ordre du **Cnam des Pays de la Loire - Association de gestion.**
Le virement est à effectuer sur l'**IBAN : FR76 3004 7141 3200 0273 1160 105**

☐ L'inscription sera prise en charge par :
organisme* _____
adresse _____
qui règlera dès réception de la facture

Fait à _____ Le _____

Nom et qualité du signataire _____

Cachet et signature obligatoires

* Si prise en charge par un Opco, n'oubliez pas de leur transmettre votre souhait de participer à ce séminaire.

CE BULLETIN D'INSCRIPTION EST À RETOURNER AVANT LE 4 NOVEMBRE 2024. Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles. Pour toute annulation adressée moins de 20 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dus. • Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne. • Dans le cas d'une annulation du séminaire acheté par une personne physique, cette dernière dispose d'un délai de rétractation de 10 jours (après l'envoi de son inscription). • En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté. • En fonction de la formation un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action.

CONTACT : CNAM - ICH OUEST - 25 bd Guy Mollet - BP 31115 - 44311 Nantes cedex 3
Tél. 02 40 16 46 28 - ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

Valant convention simplifiée auprès du Cnam Pays de la Loire - N° SIRET 32439762900118 - N° organisme de formation 52440210544 - code APE 8542Z